

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH Electrolytes + | Complément alimentaire avec édulcorants en bouteilles unidose de 285 ml (lot de 6)

### CODE

INTA006-06

### FORMAT

1710 ml e - 6 bottiglie da 285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by Chogan Group S.p.A.– Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Electrolytes + est un complément alimentaire avec édulcorants à base de jus et pulpe d'Aloe Vera et de Vitamine C, caractérisé par un délicieux goût d'orange. Dotés de nombreuses propriétés bénéfiques, l'Aloe Vera et la Vitamine C sont soigneusement équilibrés dans la boisson pour former le complexe breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action dépurative et antioxydante sur l'organisme. MYVERA CRUSH Electrolytes + est conçu pour favoriser la fonction musculaire normale, contribuer à l'équilibre électrolytique et réduire la fatigue. Idéal en cas de fatigue physique et mentale, en période de stress, lors des changements de saison et après l'entraînement, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Electrolytes + contient : -Vitamine B6, B12 et C, qui réduisent la sensation de fatigue, contribuent au métabolisme énergétique normal, au maintien de la fonction normale du système nerveux et immunitaire, à la fonction psychologique normale et interviennent également dans le métabolisme des protéines, des graisses et du glycogène ; -Magnésium, qui contribue à l'équilibre électrolytique, au métabolisme énergétique normal, à la synthèse normale des protéines et à la réduction de la fatigue ; - Potassium, qui contribue à la fonction musculaire normale, au maintien d'une pression sanguine normale et au bon fonctionnement du système nerveux ; - Carnitine, qui joue un rôle clé dans le transport des acides gras vers les mitochondries, où ils sont convertis en énergie. Ce processus est fondamental pour la production d'énergie cellulaire, en particulier pendant l'activité physique.

### MODE D'EMPLOI

Agiter avant utilisation. Il est recommandé de consommer 1 bouteille par jour, de préférence bien fraîche. La formation éventuelle de dépôts n'indique pas une altération de la qualité du produit, mais est liée aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; ALO-COMPLEX™ : [Gel pulpe d'Aloe Vera (Barbadensis Miller) (20%), Acide Ascorbique (Vitamine C) (0,04%)] ; Citrate de Magnésium ; Citrate de Potassium ; Arôme orange (0,27%) ; Conservateur : Sorbate de Potassium ; Acidifiant : Acide Citrique ; L-Carnitine Base ; Vitamine B3 ; Édulcorant : Stévia ; Vitamine B6 ; Colorant E110 ; Vitamine B12.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

24 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours.

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Favorise la fonction musculaire normale, contribue à l'équilibre électrolytique et à la réduction de la fatigue et de l'épuisement.

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	
Aloe vera gel pulpe (Barbadensis Miller)	57 ml	20 ml	
Acide Ascorbique (Vitamine C)	110 mg	38,6 mg	137,5 %
Citrate de Magnésium	2,78 g	975 mg	
dont Magnésium	450 mg	157,9 mg	120 %
Citrate de Potassium	830 mg	291,23 mg	
dont Potassium	300 mg	105,26 mg	15 %
L-Carnitine Base	335 mg	117 mg	
Vitamine B3	45 mg	15,79 mg	281,3 %
Vitamine B6	7 mg	7 mg	500 %
Vitamine B12	0,5 mg	0,5 mg	20000 %
Valeurs nutritionnelles de référence pour les adultes selon le Règlement (UE) 1169/2011			

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en cours